



## Compte rendu intersyndical

de la CAPL N° 3 d'affectation au 1<sup>er</sup> mars 2015

### **L'administration bafoue les règles de gestion**

La CAP Locale de mutations des cadres C AU 1<sup>er</sup> Mars 2015. Elle était présidée par Stephane HALBIQUE. Suite à la lecture des déclarations liminaires, l'ensemble des organisations syndicales se sont accordées pour dénoncer les points suivants :

- Le gel de 4 postes C sur la DRFIP Paris, bloquant l'affectation de certains collègues sur des postes pourtant vacants,
- L'absence de tenue d'une CAPL d'affectation pour les agents stagiaires arrivés en octobre, ne leur ayant pas permis d'exprimer des vœux pour leur affectation locale.
- Le non-respect de la note de campagne locale signée par le responsable RH, non respect qui a conduit à distinguer les stagiaires des autres collègues affectés au 1<sup>er</sup> mars 2015 et ce au détriment de la règle de l'ancienneté.

A l'issue de discussions serrées et face au refus de l'administration de revoir sa copie, les élus de Solidaires Finances Publiques, de la CGT et de FO ont quitté la séance pour dénoncer le non respect des règles et ce simulacre de dialogue social. L'administration bafoue de plus en plus les règles discutées et élaborées au plan national. L'ensemble des élus poursuivra le combat pour obtenir à Paris l'application stricte des règles nationales.